

## **4 décembre 2023**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 4 décembre 2023 à 21h, à laquelle sont présents : Mme Sonia Roberge, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, M. Michel Blondin, Mme Cathy Bishop; formant quorum sous la présidence du maire Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Éric Pariseau et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Présentation et adoption du budget 2024
3. Période de questions sur le budget 2024
4. Fermeture de la séance

### **2023-12-04-17 Lecture et adoption du budget 2024**

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité d'adopter le budget 2024 tel que présenté.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Mme Chantale Côté nous mentionne que le surplus prévu par le remboursement d'internet doit aller dans un fond indépendant.

Mme Mélina Dupras-Rossier se demande pourquoi notre budget contient des cents.

Mme Mélina Dupras-Rossier se demande quand aura lieu le prochain rôle d'évaluation.

## **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, et adopté à l'unanimité de fermer la séance à 21h15.

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Serge Tremblay, Maire

**Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.**

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Serge Tremblay

Maire

Geneviève Boutin

Directrice générale greffière-  
trésorière